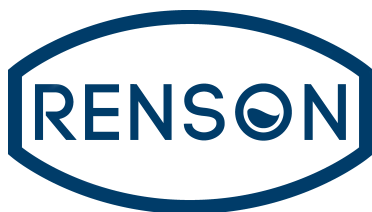


# Instructions de montage et d'entretien

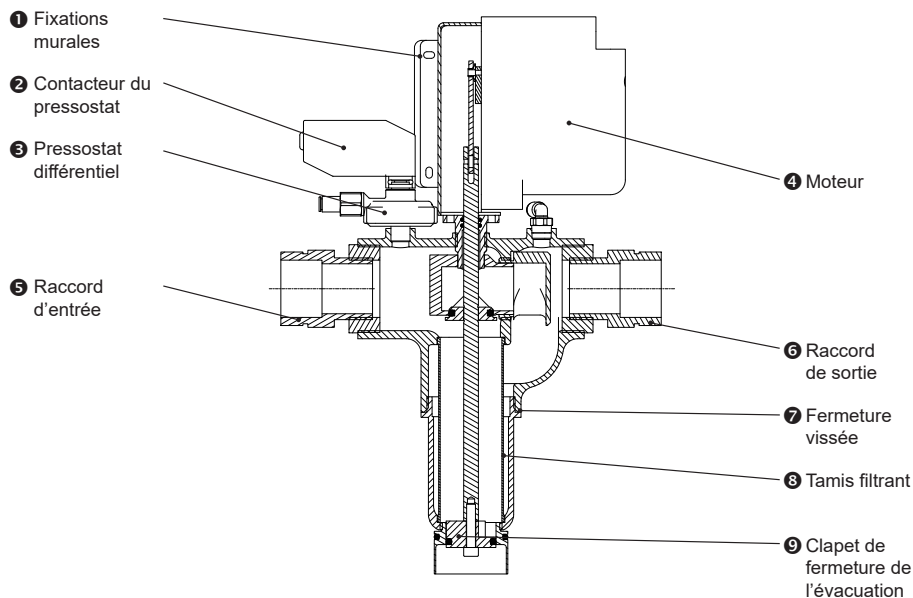


# Filtre automatique

## Instructions de montage et d'entretien



### 1. Vue en coupe



### 2. Raccordement de l'entrée et de la sortie

#### A. Cas général

Installation en ligne sur la tuyauterie, en aval de la pompe.

#### B. Débit et pression faibles

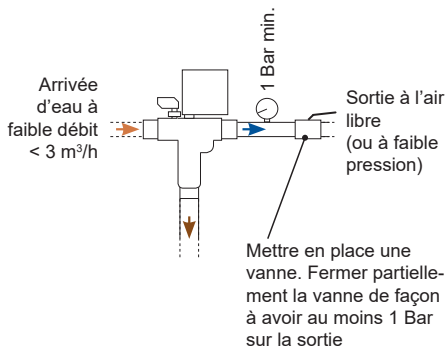
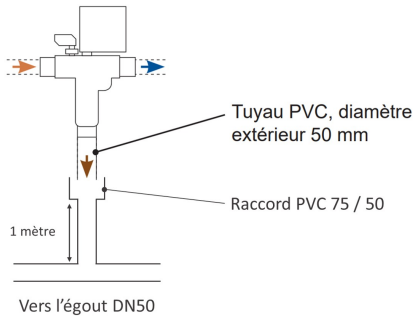


Schéma de fonctionnement du filtre dans une installation avec un faible débit et une faible pression

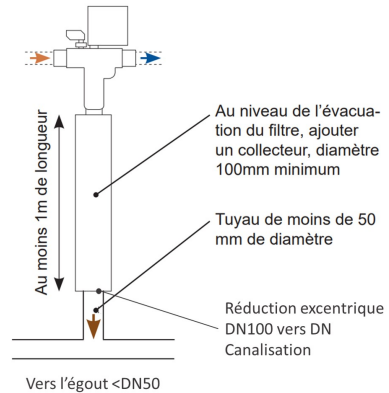
### 3. Raccordement de l'évacuation

#### A. Evacuation 50 mm



#### B. Evacuation à section réduite

Cas où l'évacuation se fait vers un tuyau de petit diamètre (inférieur à 50 mm).



### 4. Montage

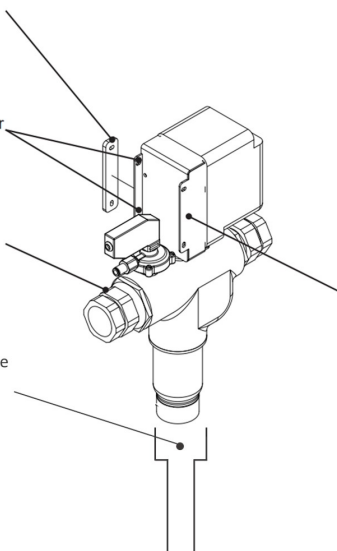
❶ Placer la cale entre le mur et le filtre.

❷ Mettre 2 vis de fixation au mur

❸ Visser les orifices d'entrée et de sortie, en ajoutant un produit d'étanchéité : pâte à raccords, téflon ou filasse.

❹ Coller le manchon PVC sur le tuyau d'évacuation, puis emboîter le filtre sur le raccord d'évacuation.

Le filtre peut aussi se monter dans l'autre sens, en utilisant les 2 autres trous de fixation.

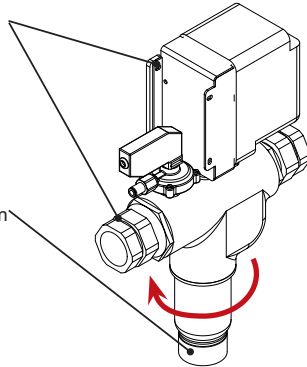


## 4. Maintenance

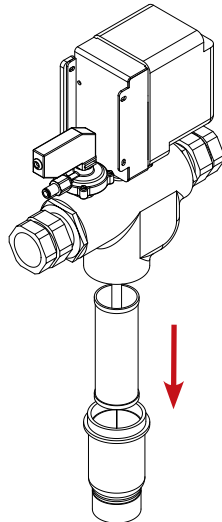
### Remplacement du tamis filtrant

❶ Si besoin, dévisser les 2 raccords-union, ainsi que la fixation du filtre.

❷ Déboîter le tuyau d'évacuation



❸ Dévisser la cloche laiton



❹ Tirer la cloche, déboîter le tamis filtrant.

## 5. Déclaration de conformité CE

Les appareils sont en conformité avec la directive européenne 2014/35/UE du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, ainsi qu'avec la directive 2006/42/CE du 17 mai 2006 relative aux machines.

Ces appareils entrent dans le cadre de l'article 4 paragraphe 3 de la directive 2014/68/UE du 15 mai 2014 relative à l'har-

monisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression. Ces appareils ne doivent être utilisés qu'avec les fluides et dans les conditions décrits par cette directive dans les articles suivants :

- Article 4 exigences techniques, paragraphe 1 point a) ii) deuxième tiret.
- Article 13 classification des équipements sous pression, paragraphe 1 point b).